

Déclaration CAPD du vendredi 22 septembre 2023

Recours temps partiel



Nous sommes réunis en CAPD pour étudier les recours de temps partiels.

Pour FO c'est simple il faut accorder le temps partiel à tous les collègues qui le demandent.

Dans un contexte avec des conditions de travail de plus en plus dégradées notamment du fait de situations d'inclusion forcée, avec déjà 19 fiches SST depuis la rentrée ;

Des remplaçants qui sont déjà très majoritairement bloqués sur de longs remplacements ;

Certaines classes sont surchargées du fait notamment des suppressions de postes ;

l'administration enverrait un signal positif en leur accordant le temps partiels à toutes celles et ceux qui en font la demande.

FO demande donc l'octroi de temps partiel à ceux qui en font la demande, l'annulation de la suppression des 2000 postes d'enseignants et la création de tous les postes nécessaires, le retour de la semaine de 4 jours pour tous sur 36 semaines.

Enfin, FO demande de laisser les collègues travailler sereinement en n'alourdissant pas leur charge de travail avec de multiples dispositifs PHARE, constellations ou les Évaluations d'école qu'ils rejettent massivement et qui ne font pas partie de nos obligations de service.